

Programme de formation : Certibiocide Nuisibles

Durée de formation : environ 3 jours (21 heures)

Public : professionnels de la dératisation, désinsectisation, collectivités, hygiène, maintenance.

1. Réglementation des produits biocides

Objectif : comprendre le cadre légal

- Réglementation européenne et française des biocides
- Conditions de **vente, achat et utilisation**
- Responsabilités de l'utilisateur professionnel
- Étiquetage et classification des produits
- Fiches de données de sécurité (FDS)
- Obligations liées au **Certibiocide**

2. Connaissance des nuisibles

Objectif : identifier les organismes ciblés

- Principaux **rongeurs** (rats, souris)
- **Insectes nuisibles** (cafards, punaises, moustiques, fourmis...)
- Biologie et comportement des nuisibles
- Cycles de reproduction
- Identification des signes d'infestation

3. Les produits biocides utilisés

Objectif : connaître les types de produits et leur fonctionnement.

Produits concernés :

- **TP14 : rodenticides**
- **TP18 : insecticides et acaricides**
- **TP20 : lutte contre autres vertébrés**

Contenu :

- Modes d'action des substances actives
- Formulation des produits (gel, poudre, appât, liquide)
- Choix du produit selon la situation
- Résistance des nuisibles

4. Risques pour la santé et l'environnement

Objectif : travailler en sécurité.

- Toxicité des biocides
- Voies d'exposition (peau, inhalation, ingestion)
- Impacts environnementaux
- Contamination des sols et de l'eau
- Risques pour les animaux domestiques et la faune

5. Prévention et protection

Objectif : limiter les risques.

- Équipements de protection individuelle (EPI)
 - Règles de stockage
 - Transport et manipulation
 - Signalisation et sécurisation des zones traitées
 - Gestion des accidents et intoxications
-

6. Stratégies de lutte contre les nuisibles

Objectif : appliquer des méthodes efficaces.

- Diagnostic d'une infestation
- Méthodes de **lutte intégrée (IPM)**
- Prévention et mesures non chimiques
- Placement des appâts et pièges
- Suivi et contrôle de l'efficacité

7. Gestion des déchets et traçabilité

Objectif : respecter l'environnement et la réglementation.

- Élimination des produits et emballages
- Gestion des appâts contaminés
- Registre d'intervention
- Traçabilité des traitements

Évaluation

À la fin de la formation :

- **QCM d'évaluation**
- Validation pour obtenir le **Certibiocide Nuisibles**.